

L'employeur fait traîner les négociations du groupe TC

La réticence du Conseil du Trésor à faire avancer les choses fait monter la frustration à la table de négociation du groupe TC. Notre équipe a repris les pourparlers les 11 et 12 mars, mais l'employeur refuse toujours d'envisager sérieusement les revendications clés.

Il a notamment balayé du revers de la main les décisions de la commission des relations de travail en proposant des concessions à l'Appendix K sur le transbordement en mer et la valeur d'une journée de travail lors d'un jour férié payé. Nous l'avons avisé qu'il n'était pas question de négocier des questions déjà tranchées en faveur de nos membres. L'employeur continue également de proposer des changements qui limiteraient notre capacité à négocier au nom de nos membres.

De plus, malgré nos nombreuses tentatives pour faire avancer les négociations, le Conseil du Trésor n'a toujours pas donné suite à plusieurs de nos revendications. Celles qui portent sur le salaire, notamment, sont sans réponse depuis quatre mois. Au lieu de faire avancer les choses, le gouvernement se traîne les pieds, se trouve des excuses et propose des concessions qui empireraient la situation des membres.

Pire encore, il mine le processus de négociation en imposant de nouvelles exigences de retour au bureau.

Reddition de comptes et dispositions exécutoires

L'équipe de négociation a présenté différents moyens de renforcer l'examen de la structure des groupes professionnels et d'en améliorer la clarté, de même que la reddition de comptes. Par exemple :

- pénalités si les échéances ne sont pas respectées;
- définition claire de ce qui constitue l'achèvement de l'examen;
- nouvel identifiant de rémunération pour les agentes et agents d'application de la loi.

Les concessions demandées feraient baisser les salaires

En prétendant vouloir « simplifier la paye », le Conseil du Trésor a proposé des changements qui réduiraient la rémunération des membres du groupe TC. Il tente également de modifier le régime de soins dentaires, ce qui risque de grandement limiter la capacité du syndicat à négocier des améliorations.

L'employeur nous demande de motiver davantage nos revendications financières, alors qu'il donne des primes à la direction sans grande justification.

De plus, il réclame des concessions qui donneraient plus de pouvoirs aux gestionnaires en ce qui concerne les congés pour obligations familiales, réduiraient l'accès aux autres types de congé et excluraient le réaménagement des effectifs des négociations.

Nous avons rejeté en bloc ces concessions et déclaré que nous n'avons pas l'intention de faire marche arrière. Les protections qui figurent dans la convention collective ont été remportées à la table, grâce à la mobilisation des membres, et nous entendons les défendre et continuer de nous battre pour réaliser d'autres gains.

Sécurité d'emploi et réaménagement des effectifs

La sécurité d'emploi reste un enjeu majeur pour les membres du groupe TC, d'autant plus que le réaménagement des effectifs se poursuit dans l'ensemble de la fonction publique fédérale. Plus de 13 000 membres de l'AFPC ont reçu un avis les informant qu'ils pourraient perdre leur emploi.

Notre équipe travaille à renforcer les dispositions de la convention collective afin de mieux protéger les membres faisant l'objet d'une restructuration ou d'une mise en disponibilité. Parmi nos priorités : l'amélioration des protections concernant l'ancienneté, plus de possibilités de recyclage et l'accès à un poste stable pour le personnel temporaire.

Prochaines étapes

La date des prochaines rencontres avec l'employeur n'a pas encore été fixée, mais nous y travaillons et prévoyons retourner dès que possible à la table pour faire avancer les pourparlers.

Nous avons besoin de votre appui pour augmenter notre pouvoir de négociation. Voici quelques façons de mettre la main à la pâte.

- **Discutez avec vos collègues** des négociations et de ce qui compte pour vous.
- **Communiquez avec votre bureau régional de l'AFPC** pour en savoir plus sur les activités prévues ou pour en organiser une dans votre milieu de travail.
- **Participez à des activités de mobilisation** près de chez vous : manifestations, piquets d'information, dîners-causeries...
- **Affichez votre solidarité** au travail et en ligne en téléchargeant nos visuels « **J'appuie mon équipe de négo** ».

Chaque action compte. Contribuez à amplifier notre voix collective :

- **en prenant vos pauses** – parce que votre santé passe en premier;
- **en prenant des nouvelles de vos collègues** pour que personne ne se sente isolé ou négligé;
- **en vous assurant que vos coordonnées sont à jour** pour ne rien manquer des négos;
- **en signant votre carte d'adhésion**, si ce n'est pas déjà fait;
- **en lisant le cahier de revendications** pour mieux comprendre ce que nous souhaitons accomplir;
- **en découvrant qui sont les membres de votre équipe** pour savoir qui défend vos intérêts.